

Charenton

n° 235

Décembre 2018 - Janvier 2019

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



meilleurs vœux vivons 2019 avec solidarité

Meilleurs vœux 2019

DÉCRYPTAGE
**LE PROGRAMME DES
FESTIVITÉS** page 12

GRAND ANGLE
**UNE ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE
À PRÉSERVER ET À AFFIRMER** page 15

RENCONTRE
**CONCERNER LES
HABITANTS** page 24



Loto solidaire au profit de l'Institut Curie

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{ère} adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

Le programme des festivités

14 En direct

15 GRAND ANGLE

Une attractivité commerciale à préserver et à affirmer

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

Concierner les habitants



25 Portrait

Audrey Josselin, présidente des "Semeurs du Pont"

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos N. Baron, M. Fuzon, Y. Lastes, JP. Le Nai • Conception Graphique A. Brietzke • Mise en page C. Doumbé • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution A. Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Aujourd'hui, la capacité d'agir de la majorité des collectivités françaises est affectée et les médias ont fait écho de l'exaspération des élus municipaux. Les villes traversent une période complexe liée à la remise en cause du principe de libre administration, à la complexification de l'organisation administrative, à la baisse des dotations, à la perspective de la suppression de la taxe d'habitation avec une compensation de l'Etat qui ne durera qu'un temps.

A ce titre, Charenton résiste grâce à notre gestion saine qui a permis de ne pas augmenter la part des impôts locaux et de se contenter d'ajuster les tarifs municipaux à l'inflation. Pour de nombreuses autres villes, les conséquences négatives sur l'investissement public et les services à la population sont d'ores et déjà inévitables.

C'est la raison pour laquelle la combativité était au cœur du 101^e congrès des Maires de France qui s'est tenu fin novembre 2018. Aussi, l'Association

des Maires de France a lancé une campagne nationale intitulée #MaCommuneJyTiens pour sensibiliser le grand public. A mon sens, l'échelon communal est essentiel pour servir l'intérêt général, permettre aux citoyens de s'épanouir et d'accéder aux services de proximité.

Plus de 50 partenaires institutionnels ont participé le 7 novembre dernier à la séance plénière de notre Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour dresser le bilan des actions locales, menées en partenariat tout au long de l'année, en faveur de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Depuis quelques jours, Charenton-le-Pont, parée des décorations de Noël, s'illumine. Vous pourrez ainsi profiter des animations prévues pendant les fêtes de fin d'année. Charenton sur Glace, les déjeuners gourmets et solidaires, les diverses manifestations municipales ou associatives contribuent à l'attractivité locale, au vivre ensemble et à la solidarité. Les festivités sont ouvertes aux petits comme aux grands. Par ailleurs, je vous invite à fréquenter assidument les commerçants Charentonnais qui sauront vous accueillir pour vous aider à préparer ces fêtes de fin d'année dans les nombreux commerces de nos quartiers et au marché aux comestibles. A ce sujet, *Charenton Magazine* vous présente les orientations issues de l'étude d'attractivité économique et commerciale locale menée, au cours des derniers mois, dans le cadre d'une large démarche participative auprès de 1800 Charentonnais et autour d'ateliers impliquant nos commerçants.

Toujours en matière de participation locale, je tiens aussi à remercier nos concitoyens qui ont assisté aux marches exploratoires en novembre dédiées à la concertation autour de l'opération de renouvellement urbain "Charenton Bercy". Leurs avis et leurs suggestions vont incontestablement enrichir ce projet. Au-delà des prochains temps de rencontre, vous pouvez continuer à candidater au comité citoyen que nous souhaitons constituer en 2019 en écrivant à bercy@charenton.fr. Enfin, le centre communal d'action sociale est également mobilisé pour apporter une aide aux personnes isolées, notamment en ces périodes de fêtes où la solitude chez certains se fait d'autant plus ressentir.

Sachez qu'après le développement durable en 2018, l'équipe municipale a décidé de mettre en valeur les solidarités locales lors de la cérémonie des vœux à la population le lundi 7 janvier 2019 au soir.

Je vous souhaite de très belles et heureuses fêtes de fin d'année.



SEMAINE BLEUE | A Charenton, la traditionnelle semaine dédiée aux Seniors a célébré, en octobre dernier, "l'art de vivre" : l'art musical, l'art floral, l'art de danser, l'art de bien vivre et de bien vieillir... Ce fut aussi le temps de cultiver les liens sociaux, solidaires et intergénérationnels avec les seniors. On a compté ainsi 31 personnes à l'atelier Tai Chi, 40 à l'après-midi consacré à la danse, 64 à l'art floral et 268 à la représentation de "Jacques a dit" par la compagnie "Aurore" qui a eu lieu au Théâtre des 2 Rives.



Retrouvez le reportage photos sur le site Internet www.charenton.fr



MOBILISATION | Bon nombre d'élus franciliens se sont rassemblés le 10 novembre dernier devant l'Assemblée nationale, pour la défense de la démocratie locale et des services publics de proximité. Le Maire, Hervé Gicquel, aussi Président de l'AM94, était présent avec plusieurs élus charentonnais et du Val-de-Marne. La manifestation avait été lancée à l'appel du collectif "Les élus locaux en ont marre", rassemblant des maires de différents partis.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 |

La cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918 a revêtu cette année un aspect solennel. En effet, le Maire, Hervé Gicquel, a tenu à rendre hommage aux poilus et célébrer la paix lors du dépôt de gerbe et de la lecture du message du Président de la République, en présence du Capitaine de corvette Luc Beranger, responsable du Cirfa marine 94, du Général Dubourdieu, d'Olivier Tollu, Président du Comité d'Entente pour les Actions Patriotiques, de Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé des actions commémoratives ainsi que

de la municipalité, mais également du groupe des Scouts Unitaires de Charenton et de nombreux élèves des collèges et lycées. Il fallait remonter loin dans les souvenirs des Charentonnais pour se remémorer une foule aussi nombreuse investissant la place de l'Eglise pour une telle circonstance. Récemment acquis grâce aux subventions des villes de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, le nouveau drapeau de l'association du Souvenir français, présidée par Marie-France Beauvillier, a été déployé au cours de cette manifestation émouvante.



Retrouvez le reportage photos sur le site Internet www.charenton.fr

< RETOUR EN IMAGES >



TROPHÉES DU SPORT | Le gymnase Nelson Paillou a connu une forte affluence, le 9 novembre dernier, à l'occasion d'une soirée dédiée à la pratique du sport. Le Maire, Hervé Gicquel, aux côtés de Clotilde Certin, Maire adjointe chargée des Sports, a récompensé celles et ceux qui se sont brillamment illustrés en obtenant des titres nationaux, régionaux, en individuel ou en équipe, dans toutes les disciplines. Les trophées du sport ont été rythmés par des démonstrations sur le thème des Arts martiaux.

 Retrouvez le reportage photos sur le site Internet www.charenton.fr

PARLEMENT EUROPÉEN | Un groupe de lycéens charentonnais de Robert Schuman et Notre-Dame des Missions s'est rendu, le 13 novembre dernier, à Strasbourg pour visiter, notamment, le Parlement Européen. Ce fut l'occasion pour les jeunes de comprendre concrètement les enjeux des institutions européennes et d'échanger avec des élus.



Les lycéens Charentonnais accompagnés de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à l'enseignement secondaire



RENCONTRE AVEC LE PRÉFET DE RÉGION | Le 29 octobre dernier, Hervé Gicquel a rencontré Michel Cadot, Préfet de la Région Ile-de-France, en présence de Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne et de Michel Herbillon, Député de notre circonscription. A cette occasion, le Maire a pu défendre les intérêts de Charenton en matière d'infrastructures routières, comme l'installation de protections phoniques le long de l'autoroute A4, de transports publics et le développement des transports en commun pour la future opération Charenton Bercy.

< RETOUR EN IMAGES >



DONNER AU LIEU DE JETER | Le mois dernier, les jardiniers municipaux avaient donné rendez-vous aux Charentonnais à côté des gymnases Tony Parker pour l'opération "donner au lieu de jeter". En effet, au changement de saison, pour éviter de jeter les plantes qui ornent l'Hôtel de Ville et les suspensions florales dans les quartiers, la Municipalité permet aux jardiniers amateurs, de les récupérer. Traditionnellement, ce moment est aussi celui des échanges d'astuces et de bons conseils entre passionnés.



LAURÉATS CHARTE QUALITÉ | Le comité de sélection qualité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne a attribué la Charte Qualité Performance à Sousada Lamy, chef de l'entreprise de maintenance de matériel informatique "Pink concept" ainsi que Claire et Florent Le Labourier, artisans de l'atelier "Ame 2 tapissiers". Tous trois ont été officiellement récompensés lors de la cérémonie de remise de la Charte Qualité qui s'est tenue le 8 novembre dernier, en présence de Nicole Richard, Présidente de la CMA94, et de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué à l'emploi et à l'économie.



CHARENTONNAISE ENTREPRISES | La 12^e édition de la Charentonnaise Entreprises a eu lieu en octobre 2018. Organisée par le Crédit Foncier de France et l'US Natixis, cette course conviviale a réuni cette année près de 1 000 participants dans les allées du bois de Vincennes. Les bénéfices de cette édition, au total 14 000 euros, ont été remis à la fondation ARSEP lors d'une cérémonie, le mois dernier, en présence de Clotilde Certin, adjointe au Maire chargée des Sports ainsi que de nombreux représentants des entreprises locales. La mobilisation de chacun a permis de contribuer à la recherche contre la sclérose en plaques.

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Allée des Tilleuls

Dans les secrets du swing et du jazz : le conservatoire municipal André Navarra a proposé le mois dernier à deux artistes charentonnais, Stéphane Kerecki et Jean-Marie Ecay, d'animer une masterclass sur le thème de l'improvisation. Un succès autant qu'un plaisir pour les participants à cette rencontre !



Place des Marseillais

Après un agréable séjour sur la Côte Atlantique organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, des amitiés se sont nouées entre seniors. Tant et si bien que, une fois revenu à Charenton, le groupe a tenu à se réunir une fois encore pour fêter les anniversaires de certains des participants.



Bercy 2



Quai de Bercy

Certaines activités proposées pendant les vacances de la Toussaint par l'équipe du service municipal Jeunesse avaient le goût du frisson et de l'épouvante, avec notamment une sortie au fameux "Manoir de Paris", un endroit idéal pour mettre, à la veille d'Halloween, ses nerfs à rude épreuve...

BOIS DE VINCENNES

Rue de Paris

Deux classes de CE2 de l'école Notre-Dame-des-Missions/Saint-Pierre sont venues visiter l'Hôtel de Ville en novembre dernier. Ils ont pu découvrir le bureau du Maire, la salle des mariages et comprendre le fonctionnement d'une mairie.



Rue Gabriel Péri

A la résidence Gabrielle d'Estrées, avec l'arrivée des températures plus fraîches, les aînés confectionnent régulièrement des spécialités culinaires, comme ici un crumble aux pommes, pour passer un agréable moment à le préparer puis le déguster !



RUE DE PARIS



CHARENTON-ÉCOLES



HÔTEL DE VILLE

(voie piétonne)

RUE DE PARIS



Rue de Paris

Le Théâtre des 2 Rives a offert au public charentonnais une comédie sensible, rythmée et moderne sur la vie de couple avec Barbara Schulz et Arié Elmaleh. Avec une écriture subtile et de nombreux rebondissements de situation, "La Perruche" propose une réflexion drôle et acide sur le couple qui a su séduire les spectateurs.



Rue Paul Eluard

Inspirés par la tradition d'Halloween, les seniors charentonnais de la résidence Jeanne d'Albret se sont amusés à se déguiser et se sont prêtés au jeu de quelques photographies drôles et effrayantes.



Rue du pont

Hervé Gicquel, le Maire, a visité, avec son équipe le chantier de la rue du Pont. Ce projet doit contribuer à requalifier l'entrée sud de la ville avec la présence de 94 logements sociaux et intermédiaires ainsi que plusieurs commerces.

QUAI DES CARRIÈRES

LA SEINE

Hors les murs

À l'approche de la Toussaint, un photographe charentonnais, Emmanuel Vaney, a eu la possibilité de faire découvrir son travail à l'occasion d'une exposition photo à Paris 15^e, dévoilant ainsi une œuvre inspirée par le folklore mexicain et plus spécifiquement sur la fête des Morts.



SÉCURITÉ
2^e édition du CLSPD



Plus de 50 représentants des diverses institutions partenaires de la Ville étaient présents, le 7 novembre dernier, à la seconde séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Charenton. Le Maire, Hervé Gicquel et l'équipe municipale étaient entourés de la Procureure de la République, du Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, de la Directrice Départementale de la Police nationale, du Commandant de Police de la circonscription de Charenton-Saint Maurice. Cette séance de travail a permis de dresser un bilan positif des partenariats et multiples actions locales qui sont à l'œuvre tout au long de l'année en matière de prévention, de sensibilisation à la citoyenneté et de tranquillité publique, en présence de représentants de l'Education nationale, des bailleurs sociaux, de partenaires associatifs.

MÉDIATION-PRÉVENTION
Proximité et lien social



Le service municipal Médiation-Prévention remplit, auprès du public charentonnais, des missions d'accueil des jeunes adultes (accueil collectif, lien social, informations...), des entretiens (accompagnement social confidentiel, médiation) ainsi que des actions de prévention auprès des scolaires sur des thèmes comme la santé, le harcèlement, les jeux dangereux... Il est ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans du lundi au vendredi, de 16h à 19h et sur rendez-vous. En complément de son action, une expérimentation a été menée, depuis juin dernier, avec la présence d'une équipe de médiation de rue du jeudi au samedi de 16h à 22h en partenariat avec l'association "Optima".



#MACOMMUNEJYTIENS

**La commune, clé de voûte
de la République du quotidien**

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée, l'Association des Maires de France a lancé, lors du 101^e Congrès des maires, une campagne de sensibilisation nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. En tant que Président de l'AM94, Hervé Gicquel soutient cette démarche. Cette campagne est pensée comme un appel pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement des maires et de leurs équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes. L'AMF souhaite mobiliser l'opinion publique et inciter les citoyens à soutenir l'indispensable échelon démocratique communal.

www.amf.asso.fr

LES ENFANTS ONT DU TALENT !

Une fresque dans la cour de l'école Champ des Alouettes

Ils ont le goût de la création et le sens des couleurs : les enfants de l'école maternelle Champs des Alouettes, rue de l'Archevêché, ont réalisé il y a quelque temps, une belle fresque colorée sur les murs de la cour du rez-de-jardin. Ces derniers mois, les petits écoliers avaient déjà troqué les crayons et les gommettes pour des arrosoirs et des binettes, en participant à des ateliers jardinages. Cette fois-ci, ils se sont équipés de pinceaux brosses et de belles couleurs, pour décorer les murs de leur école avec une fresque fleurie. Cette réalisation est le fruit du travail mené conjointement par les équipes enseignantes et celles des centres de loisirs.



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Le Maire à votre rencontre

Le mois dernier, les habitants des quartiers Pasteur et Centre ont répondu à l'invitation d'Hervé Gicquel, le Maire à l'occasion de rencontres organisées pour échanger sur les grands projets et diverses initiatives. Les participants ont pu s'informer auprès de la Municipalité des modalités de la démarche citoyenne, au sujet de l'opération de renouvellement urbain du secteur "Charenton Bercy". Vous souhaitez être informés, écrivez-nous sur : bercy@charenton.fr et consultez www.charenton.fr/bercy. D'autres questions concernant le cadre de vie ont été évoquées avec les membres de l'équipe municipale, comme les actions de la ville en matière de développement durable, l'urbanisme, l'entretien des espaces publics, le ramassage des poubelles ou encore les commerces de proximité.



A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Un service de télé-déclaration pour la location de meublés

Depuis plusieurs années, l'offre touristique est bouleversée par l'arrivée de nouveaux acteurs de l'hébergement. Le développement exponentiel des meublés de tourisme via les plateformes numériques nécessite d'être légalement encadré et contrôlé. La loi pour une République numérique prévoit, dans son article 51, la possibilité pour les communes qui le souhaitent de mettre en place une procédure de déclaration des locations de meublés de tourisme par le biais d'un téléservice.

L'instauration de cette procédure de télé-déclaration dématérialisée présente de nombreux avantages et notamment de garantir à tous les clients/touristes un hébergement déclaré dans des conditions d'hébergement décentes et légales. De son côté, la commune sera ainsi en mesure de mieux répertorier et réguler l'activité de location de meublés de tourisme afin de ne pas aggraver la pénurie de logements tout en préservant la fonction résidentielle de son territoire. Le numéro d'enregistrement délivré instantanément lors de la procédure de télé-déclaration figurera sur toutes les annonces mises en ligne, seules les annonces des loueurs disposant de ce numéro pourront être publiées par les plateformes numériques.

**Pour tout renseignement : Service urbanisme
49, rue de Paris urbanisme@charenton.fr
Tél. : 01.46.76.67.65.**

CHARENTON - BERCY

Un comité citoyen

Un groupe composé de 40 citoyens des différents quartiers de la ville va être constitué prochainement et chacun peut faire acte de candidature. Les modalités de sélection des candidats seront prochainement communiquées. Les membres de ce comité citoyen se réuniront en 2019 pour débattre et échanger avec les partenaires sur les objectifs du projet, sur des propositions et la préparation des travaux.

Pour y participer : bercy@charenton.fr

Des lumières, des sourires et gestes de solidarités

Traditionnellement, la période des fêtes de fin d'année, à Charenton, est dédiée aux événements solidaires en faveur de l'Institut Curie et par là-même, à la recherche contre le cancer. Le loto, les repas solidaires sont aussi des occasions de tendre la main, de prendre le temps de l'écoute et de faire vivre l'esprit de solidarité... C'est également le temps des festivités, où les Charentonnais se retrouvent pour partager de bons moments. Charenton sur glace est l'un des temps forts de la vie locale, avec l'installation de la patinoire sur la place Briand, pendant 3 semaines. Cette année, deux spectacles de patin sur glace viendront mettre quelques étoiles dans les yeux des petits et des grands, avec Brian Joubert et la troupe des "Français volants".



Vendredi 14 et samedi 15 décembre

Déjeuners solidaires

Venez nombreux aux "déjeuners gourmets et solidaires" ! De 11h30 à 15h, sous le chapiteau de la patinoire, les tables seront dressées pour l'occasion par les membres de l'Association des Familles de Charenton, de l'Amicale du 3^e Age, de l'association Activités Seniors Charenton et des bénévoles du pôle Seniors. Au menu : assiette de foie gras et toasts chauds (12€), assiette de deux fromages (5€), plateaux d'huîtres (10€ les 6 et 14€ la douzaine), gâteaux faits maisons (2€ la part). Les enfants sont bien sûr conviés eux aussi avec un menu spécialement concocté pour eux avec des frites et des nuggets (5€). Venez nombreux en réalisant une bonne action au profit de l'Institut Curie.

★Place Aristide Briand

A partir du vendredi 14 décembre

Glissades et galipettes font leur retour sur la patinoire de la place Briand

à partir du vendredi 14 décembre, dès 17h. Le lendemain, après le déjeuner solidaire, elle ouvrira ses portes à 17h pour se refermer à 21h. La patinoire est une attraction qui plaît à toutes les générations. Elle enchante chaque hiver et marque le début des festivités de fin d'année ! Les enfants et leurs parents sont ravis de venir esquisser quelques figures sur l'espace glacé et de partager ce moment dans l'insouciance et la magie de l'hiver.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et jusqu'à 21h le week-end.

Un conseil : venez profiter du jardin de glace en matinée, c'est plus tranquille !

★Place Aristide Briand

Du 20 décembre au 6 janvier

Voici la 4^e édition du concours de vitrines à Charenton !

Les commerçants, artisans et restaurateurs du territoire se réjouissent de décorer leurs vitrines aux couleurs de Noël et ainsi apporter aux Charentonnais une petite part de féerie enneigée. Du jeudi 20 décembre au dimanche 6 janvier inclus, les habitants sont donc invités à participer en votant soit depuis le site Internet de la ville, soit sur sa page Facebook. Trois prix seront ainsi désignés, celui du Public adulte, du public Enfant (de 6 à 12 ans) et enfin le prix du Jury. www.charenton.fr - Page Facebook : Charenton-le-Pont



Jeudi 20 décembre

Brian Joubert revient à Charenton !

Généreux, accessible et tellement virtuose, Brian Joubert sera présent à Charenton sur glace pour rencontrer le public et montrer l'étendue de son talent. Cet ancien champion du monde de patinage artistique patinera avec le public, en toute simplicité, il réalisera également des démonstrations, avant de signer des autographes.

★Place Aristide Briand - A partir de 15h

Samedi 22 décembre

Animation au marché aux comestibles

★Marché couvert - accès avenues Anatole France et Jean Jaurès

Samedi 22 décembre

Le Père Noël aime recevoir de jolies lettres !

C'est pourquoi la Ville de Charenton a renouvelé son jeu-concours intitulé "Ecris ta plus belle lettre au Père Noël", pour tous les enfants de 3 à 8 ans, vivant à Charenton et en âge de dessiner ou d'écrire. La remise des prix aura lieu le samedi 22 décembre à 14h, à l'Espace Toffoli, en présence exceptionnelle du Père Noël.

★Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Lundis 24 et 31 décembre

Ouverture exceptionnelle du marché aux comestibles

La halle du marché de Charenton sera, elle aussi, décorée aux couleurs de Noël. Comme à l'accoutumée, les Charentonnais pourront trouver des produits de qualité pour les festivités de fin d'année. Les commerçants du marché vous attendent les 24 et 31 décembre avec des animations et de belles surprises.

★Marché couvert - accès avenues Anatole France et Jean Jaurès

Jeudi 3 janvier

Soirée de gala sur la glace de Charenton avec la troupe des "Français volants"

qui propose, à partir de 19h, l'adaptation de "La la land" sur la glace ! Les vingt patineurs vont vous compter l'histoire de la rencontre de Mia et Sébastien avec de sublimes costumes, le traditionnel feu sur la glace et une musique inoubliable... qui vous donnera envie de danser !

★Place Aristide Briand

Lundi 7 janvier

Vœux du maire

Vivons 2019 avec solidarité ! Le Maire, Hervé Gicquel, accompagné de l'ensemble du Conseil municipal, présentera ses vœux à la population au sein de l'espace Nelson Paillou le lundi 7 janvier. Comme l'an passé, les mesures de sécurité seront renforcées pour le bon déroulement de cette réception. Vous allez bientôt recevoir dans votre boîte aux lettres une carte de vœux. Gardez-la précieusement, car celle-ci vous sera demandée le 7 janvier au soir pour accéder à l'entrée de l'espace Nelson Paillou, du côté de l'avenue Jean Jaurès. Il vous faudra également vous munir d'un justificatif de domicile attestant de votre identité et de votre lieu de résidence à Charenton, car le jour "J", les invités seront contrôlés sous la voûte du Commandant Delmas. Lors de cette soirée, les policiers seront également présents aux abords du gymnase.

★Espace Nelson Paillou - avenue Jean Jaurès - Ouverture des portes 18h30



VOUS NOUS EN PARLEZ

Des mauvaises herbes dans les cimetières

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques y compris les cimetières.

L'interdiction, notamment des herbicides, a obligé les villes à revenir vers des méthodes plus naturelles dont le désherbage manuel et thermique. Ces techniques, malgré l'entretien régulièrement réalisé par les services municipaux sur les espaces publics en général et au sein des 2 cimetières en particulier, ne sauraient être aussi radicales que les produits chimiques utilisés durant de très nombreuses années.

C'est pourquoi, après le changement des pratiques, il revient à chacun de nous de changer de regard sur la présence de la nature en ville et dans nos cimetières. Les mauvaises herbes, en effet, ne sont pas le signe d'un laisser-aller mais celui d'une ville responsable ayant à cœur de protéger la biodiversité et la santé des populations.

NOUVEAU

Cityscoot

Dans son numéro de l'été, *Charenton magazine* vous annonçait l'arrivée prochaine d'une nouvelle solution de mobilité : Cityscoot, un service de location de scooters électriques en libre-accès.

C'est à présent chose faite depuis le début du mois de novembre. La Municipalité a accepté d'être la 1^{ère} ville du Val-de-Marne à accueillir ces deux-roues bleu et blanc car ils présentent un intérêt indiscutable pour les habitants mais aussi parce qu'ils s'accordent parfaitement avec la politique de protection de l'environnement menée par la Ville. C'est la raison pour laquelle, comme tout véhicule électrique, les utilisateurs de ces scooters auront l'obligation de se garer sur les emplacements prévus à cet effet mais n'auront pas à s'acquitter du stationnement payant.

Pour connaître le fonctionnement de ce nouveau service, consulter www.cityscoot.eu ou www.charenton.fr



CONCERTATION



Nouveau règlement de publicité

Par délibération du 15 octobre 2018, le conseil de territoire de *ParisEstMarne&Bois* a décidé d'engager l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

La première phase de travail nécessite d'établir un diagnostic de l'existant et de mettre en place une concertation avec les concitoyens. Dans ce cadre, des réunions vont être organisées dans le courant de l'année 2019 et un registre est ouvert dès à présent, pour toute la phase d'élaboration du projet, au service Urbanisme de Charenton (49, rue de Paris) ainsi que dans les locaux de ParisEstMarne&Bois (320, avenue Victor Hugo à Fontenay-sous-Bois). Par ailleurs, une adresse mail : concertation.rlp@pemb.fr a été créée.



CARTON ROUGE

En zone partagée, c'est 20km/h !

Charenton met tout en œuvre pour développer les circulations douces (piétons et cyclistes) sans pénaliser les conducteurs. C'est dans cet esprit que la rue de Paris, dans son tronçon semi-piéton et entre les rues Croquette et de la Mairie, a été convertie, il y a plusieurs années maintenant, en zone partagée. Pour rappel, ceci signifie que les piétons y sont prioritaires, sur le trottoir comme sur la voie de circulation, que les cyclistes peuvent circuler dans les 2 sens et que les véhicules motorisés sont dans l'interdiction de dépasser les 20km/h. Malheureusement, force est de constater que la sécurité des piétons et des cyclistes n'est pas toujours assurée tant les conducteurs peu respectueux de ces règles du code de la route sont nombreux. Chacun est donc appelé à la plus grande vigilance.

Une attractivité commerciale à préserver et à affirmer

L'attractivité d'une ville dépend de son tissu commercial de proximité. Charenton s'est donc lancée l'an dernier dans une étude d'attractivité commerciale et économique dont les résultats viennent d'être communiqués afin de mettre en place une stratégie globale avec les acteurs du secteur.



Charenton dispose d'un tissu commercial de proximité de qualité. La Ville aurait pu se satisfaire de cette condition. L'équipe municipale n'a pas fait ce choix notamment car la situation des commerces est fragile. Les pratiques des consommateurs sont en pleine évolution avec la hausse des achats en ligne et leurs attentes vis-à-vis des commerçants. Le tissu commercial local doit ainsi s'engager dans une démarche répondant aux attentes actuelles et anticipant les besoins de demain.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

L'étude réalisée par le cabinet Intencité a permis de dresser un état des lieux de l'attractivité commerciale locale. Ainsi, 30 commerçants ont participé à l'enquête et 1830 Charentonnais ont répondu au sondage qui leur était proposé. Par ailleurs trois tables rondes ont été organisées avec des commerçants et des consommateurs volontaires. Pour clore ce travail participatif, les commerçants et artisans ont été conviés en Mairie, le 21 novembre dernier, pour une présentation en avant-première des résultats de cette étude et des perspectives proposées par la Ville.

UNE GRANDE SATISFACTION GÉNÉRALE MAIS AUSSI DES ATTENTES

Il ressort de cette consultation citoyenne que les habitants sont satisfaits de leurs commerces notamment du marché même s'ils attendent plusieurs améliorations. Intencité souligne que des polarités commerciales ont été identifiées avec des objectifs distincts :

- Les pôles du cœur de ville (rue de Paris, Liberté Coupole, rue du Général Leclerc, avenue Jean Jaurès) avec le marché et du quartier Bercy où l'implantation de commerces alimentaires spécialisés, l'ouverture de restaurants, de terrasses et le développement d'une vie en soirée plus animée sont attendus par les habitants et réalisables en raison de la clientèle potentielle.



“ Le bilan est donc plus que positif pour le commerce charentonnais et confirme que de nombreux acquis sont à pérenniser ”

- Les pôles d'hyper proximité (avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Porte de Charenton, Quai des Carrières - rue de Paris dans sa partie semi piétonne) où les Charentonnais souhaitent prioritairement un maintien des commerces existants du fait d'une zone de chalandise plus limitée. Le bilan est donc plus

que positif pour le commerce charentonnais et confirme que de nombreux acquis sont à pérenniser.

UN PLAN D'ACTIONS CIBLÉES ET RAISONNÉES

S'appuyant sur le diagnostic dressé sur les forces et faiblesses du territoire, les attentes des consommateurs et des commerçants, la Ville a identifié une série d'actions à mener reposant sur 3 piliers fondateurs : agir sur l'espace public, promouvoir et fédérer.

AGIR SUR L'ESPACE PUBLIC

L'environnement urbain est un élément essentiel du dynamisme commercial. Dans ce cadre, Charenton dont les efforts en la matière sont reconnus, envisage de poursuivre ses actions concrètes sur l'espace public aptes à faciliter et/ou développer l'accès aux boutiques de son territoire.

Ces initiatives que *Charenton Magazine* vous présentera dans les prochains mois porteront principalement sur :

- l'adaptation de zones de stationnement pour encourager la rotation des véhicules et la modernisation de certains parkings souterrains
- des interventions favorisant l'embellissement d'espaces publics dans certains pôles commerciaux
- l'amélioration de la déambulation des piétons
- l'optimisation de l'éclairage public et un renforcement de la signalétique liée aux commerces sont également examinés.

PROMOUVOIR LE DYNAMISME COMMERCIAL CHARENTONNAIS

Pour assurer la pérennisation des commerces, un travail important de promotion et d'information va donc être réalisé avec 2 objectifs :

- élargir le périmètre de notoriété de Charenton et de ses commerces,
- inciter les Charentonnais à sortir de leurs habitudes pour découvrir leurs commerces de proximité.

Cette promotion essentielle dans une société hyper connectée et concurrentielle comme la nôtre s'appuiera, sur des outils existants tels que le site Internet de la ville, le magazine

municipal mais aussi sur des supports novateurs comme la plaquette touristique (voir encadré page 18) et le développement de l'utilisation d'internet notamment des réseaux sociaux par les commerçants eux-mêmes. Il est ainsi préconisé que les commerçants de Charenton se fédèrent pour créer un site Internet présentant leurs services afin qu'ils soient facilement identifiables pour les consommateurs, comme cela se pratique dans d'autres villes.



[Joël MAZURE]

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants et du marché du Centre

"Les villes ne sont pas directement décisionnaire sur le plan des activités des commerces qui relèvent du principe de libre entreprise. En revanche, Charenton a décidé de tout mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences pour permettre aux acteurs commerciaux d'exercer dans de bonnes conditions. Avec l'étude d'attractivité, la ville a obtenu des préconisations pour déployer une stratégie globale adaptée à la situation de notre territoire d'aujourd'hui et de demain mais aussi des orientations que seuls peuvent mettre en place les commerçants pour consolider leur position".

CHARENTON-BERCY

Une autre idée du shopping

Une nouvelle dynamique commerciale est au programme du projet de reconfiguration du quartier Charenton-Bercy. En effet, l'offre commerciale y tient une part importante. Aujourd'hui localisés au sein du centre Bercy 2, les commerces seront redéployés sur une nouvelle artère en prolongement de la rue Baron-le-Roy favorisant ainsi une promenade à ciel ouvert et l'animation du quartier. Parallèlement, une offre de nouveaux commerces y verra le jour. Par conséquent, le centre commercial Bercy 2 restera en activité jusqu'à cette étape du projet.



360 COMMERCES
SONT IMPLANTÉS SUR
CHARENTON

92% DES COMMERÇANTS
CHARENTONNAIS SONDÉS SONT
ATTACHÉS À CHARENTON

76% DES CONSOMMA-
TEURS SONT SATISFAITS DU
COMMERCE À CHARENTON

FÉDÉRER TOUS LES ACTEURS AUTOUR DE L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Concrètement, la Ville a un rôle important à jouer dans la mobilisation des différents acteurs publics et privés autour de ce projet commun.



Rencontre entre commerçants et partenaires

Pour répondre aux conclusions de l'étude d'attractivité, la Municipalité va donc proposer aux commerçants d'intensifier leurs échanges dans le cadre des espaces de dialogues déjà existants (Commission du marché, réunions régulières en mairie...), de les inciter à se constituer en une association unique afin d'être plus forts ensemble pour gérer un site Internet, voire organiser des événements.

Fédérer institutionnels, chambres consulaires spécialisées (Chambres des métiers, par exemple), responsables de franchises, agents immobiliers, artisans et commerçants, est essentiel pour générer une mise en réseau propice aux échanges de bonnes pratiques et à la mobilisation d'expertises. Parallèlement, afin de lutter contre la vacance de locaux commerciaux et diversifier l'offre commerciale attendue par les consommateurs, la Ville souhaite travailler avec les propriétaires, les agences immobilières, les gestionnaires de biens. Enfin, elle s'est dotée du droit de préemption qui sera utilisé en dernier recours.

PUBLICATION

(Re)découvrez Charenton à travers le prisme touristique

La Municipalité a réalisé, grâce aux revenus de la taxe de séjour, une plaquette touristique.

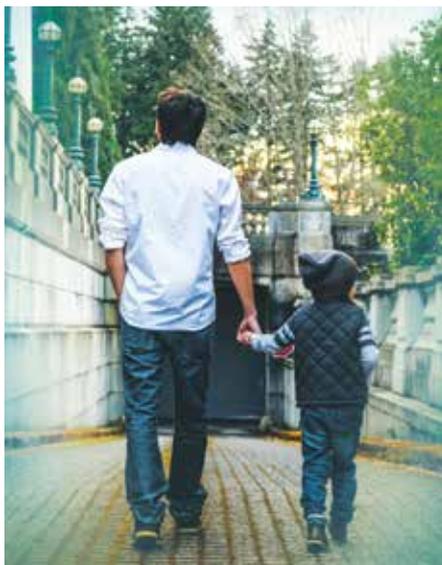
Ce document s'adresse aux visiteurs, aux habitants et salariés qui sont au fil des pages invités à découvrir ou redécouvrir la richesse du territoire charentonnais du point de vue historique, patrimonial, événementiel, culturel, sportif et économique... tout ce qui fait la singularité de la commune au cœur de la métropole du Grand Paris. Elle invite à consommer dans les commerces locaux. La sortie de cette plaquette est programmée pour le début de l'année 2019. Elle sera mise à la disposition de chacun dans les quatre hôtels de Charenton ainsi qu'aux accueils des structures municipales.



[Pierre MIROUDOT]

Conseiller municipal délégué chargé de l'économie, de
l'emploi et des relations avec les grandes entreprises

"Faire connaître le panel commercial charentonnais en attisant la curiosité des consommateurs telle est notre ambition. La ville doit aussi tirer avantage de la présence de 15000 salariés quotidiennement que les commerçants ont tout intérêt à continuer de séduire. Pour ce faire, nous allons inciter les commerçants dans le développement de leur visibilité sur le web et leur présence sur les réseaux sociaux. Parallèlement, nous allons prochainement mettre en place des parcours amenant naturellement les usagers d'un lieu à vocation à un autre mais aussi, par conséquent, d'un pôle commercial à un autre. Ces parcours doivent être élaborés et la culture et l'histoire locale sont les pistes que nous envisageons. De cette manière, nous espérons que les usagers découvriront de nouveaux commerces et services qu'ils ne soupçonnaient pas à quelques pas de chez eux".



Pour mieux répondre aux besoins des habitants, le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton s'appuie sur une analyse des besoins sociaux (ABS) mise à jour régulièrement. Cette dernière est un diagnostic comprenant de très nombreux éléments sur la démographie, les familles, les jeunes, les personnes âgées, le logement, l'emploi et l'activité économique. Grâce à ces données précises sur la population locale,

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Accompagner les familles monoparentales

le CCAS est doté d'un outil lui permettant d'adapter ses initiatives pour toucher les différents publics locaux susceptibles d'être aidés.

Aujourd'hui, à Charenton, des services en direction des familles, des seniors, des personnes en situation de handicap couvrent un large éventail. La Municipalité adapte ses interventions à travers un "Pack Solidarités" qui évolue afin de coller au plus près à la réalité des citoyens qui ont besoin de soutien. Entre 2016 et 2018, le Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE), la revalorisation du complément mensuel de ressources personnes âgées ou handicapées, le Pass'Sport du Cp à la 3^e et le Sport sur Ordonnance ont été concrétisés via le prisme de l'ABS. La fin de l'année 2018 correspond, cette fois-ci, à des efforts spécifiques sur le public identifié des familles monoparentales fragilisées. A partir de l'analyse des besoins sociaux un groupe de travail du CCAS s'est penché,

au cours des derniers mois, sur ces foyers. L'objectif ? Faire des propositions concrètes pour améliorer leur quotidien.

Ainsi, les résultats d'un questionnaire transmis à une centaine de familles ont-ils révélé des besoins prioritaires comme le soutien financier, le lien social et de temps pour soi. La Ville a donc souhaité mettre en place pour ces familles monoparentales - avec enfants âgés de 3 à 18 ans inclus telles que définies par la CAF - des soutiens sur lesquels s'appuyer. Comme l'explique Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué au service social : "Le rôle du CCAS est de répondre à l'ensemble de la population, sans oublier qui que ce soit. La mise en place de divers dispositifs à l'attention des familles monoparentales est le résultat de notre mobilisation dans le domaine du bien vivre. Nous agissons donc concrètement sur l'accès aux sorties, à la culture, aux loisirs, aux vacances. C'est un nouveau levier de notre Pack Solidarités".

Date de remise des Pass' activités aux familles monoparentales : samedi 15 décembre

au service Jeunesse entre 10h et 13h. Merci de venir muni de votre attestation CAF (de moins de 3 mois). Les personnes n'ayant pas fait calculer leur quotient familial peuvent s'adresser pour le faire auprès des services Jeunesse ou Enfance. **7bis, quai de Bercy**

Les grands axes de l'action solidaire en faveur des familles monoparentales

- le "Pass' activités - Parent Solo" (pour les tranches 1 et 2 du quotient familial) offrant 10 Pass, par année et par enfant de 3 à 18 ans, pour faciliter l'accès à la culture et aux loisirs. (sorties au cinéma, culturelles...)
- les sorties collectives pour favoriser le développement du lien social autour d'une activité ludique
- l'aide aux vacances, destinée aux familles n'étant pas parties en congés depuis au moins deux ans
- la création d'un groupe de paroles pour les familles avec l'aide de professionnels
- le soutien à la parentalité par le biais d'une structure associative, en permettant ainsi le développement de l'entraide et du lien social

Centre social Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18 - ccas@charenton.fr

LES FAMILLES MONOPARENTALES EN QUELQUES CHIFFRES

1260 FAMILLES AVEC ENFANT(S)
DE MOINS DE 25 ANS

UN NIVEAU DE VIE MÉDIAN
À **1720** EUROS / MOIS

16% DES FAMILLES
SONT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ
SOIT **200** FAMILLES



Cérémonie de remise des brevets

Attestant des connaissances et compétences acquises au collège, l'obtention du brevet est toujours un moment symbolique important pour les jeunes et leur famille. Le collège la Cerisaie a donc organisé, en novembre, une cérémonie de remise du diplôme national du brevet, en présence du Maire, Hervé Gicquel et de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué en charge, notamment, de l'enseignement secondaire.



Cours de guitare : il reste des places

Le service municipal Jeunesse propose aux Charentonnais qui le souhaitent de découvrir les secrets de la guitare ou de se perfectionner. Trois conditions pour y participer : avoir plus de 6 ans, venir avec son instrument et être passionné ! Les cours sont composés de 4 personnes maximum, soit d'excellentes conditions pour apprendre la guitare en toute convivialité. Il reste des places le lundi de 18h à 19h et de 19h à 20h, le mercredi de 20h à 21h et le vendredi de 16h à 17h.

 **Service municipal Jeunesse**
7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.52
jeunesse@charenton.fr

Jeunes bacheliers

La cérémonie de remise de diplôme du Baccalauréat a été organisée le 19 novembre dernier à l'espace Jeunesse. A cette occasion, les anciens lycéens de Robert Schuman, devenus entretemps étudiants, ont pu échanger quelques nouvelles et évoquer leurs projets d'orientation avec leurs anciens professeurs. Félicitations aux jeunes bacheliers !



Bientôt les vacances de Noël !

Du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier, les vacances s'annoncent bien animées ! Le service municipal Jeunesse propose des animations variées pour occuper les jeunes charentonnais avec des activités sportives, créatives et de belles sorties. Au programme : tournoi de futsal, laser game, ateliers culinaires et beauté bio, fitness, visite des catacombes et musée du Louvre, patinoire, karaoké et billard...

Service municipal Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.52 www.charenton.fr

 **Inscriptions sur monespacecharenton.fr**
Ouvert pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h. Inscriptions en ligne sur monespace.charenton.fr



Elections du CMJ



Le Conseil municipal des Jeunes va bientôt se renouveler.

Les élections pour ce nouveau mandat sont prévues en début d'année prochaine. Les élèves de 6^e et 5^e qui souhaitent candidater peuvent le faire jusqu'au 4 janvier 2019 auprès du service municipal Jeunesse.

Renseignements :

Service municipal Jeunesse

7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.52 - jeunesse@charenton.fr

Mémorial du Camp des Milles

Le mois dernier, une classe de 2^{nde} du lycée Notre-Dame-des-Missions est allée près d'Aix-en-Provence visiter un grand camp français d'internement et de déportation, le Camp des Milles. Lieu de mémoire devenu aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme, il permet de comprendre comment les discriminations, les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes peuvent mener au pire.



Visite de la Comédie française

Dernièrement, les élèves de 3^e E du collège la Cerisaie ont visité la Comédie Française conçue par l'architecte Victor Louis en bordure des jardins du Palais-Royal. En janvier 2019, ils assisteront au spectacle "La Locandiera" dans la salle Richelieu de cette magnifique institution. Grâce à cette pièce, son auteur, Carlo Goldoni a créé le personnage de Mirandolina : l'un des premiers rôles-titres féminins dans l'histoire de la Comédie Italienne. Au sujet de cette femme d'esprit, son créateur déclarait : *"Je n'ai peint nulle part ailleurs une femme plus séduisante, plus dangereuse que celle-ci"*.



A la découverte de la cuisine centrale

A l'issu d'un tirage au sort effectué parmi les écoles charentonnaises, des petits curieux ont eu le privilège de visiter, le 14 novembre dernier, la cuisine centrale de Sogeres, qui prépare chaque jour les repas proposés dans les restaurants scolaires, près de Melun. L'objet de cette visite ? Découvrir le fonctionnement, les règles d'hygiène et la production d'une cuisine gérant environ 23 000 repas par jour, mais aussi rencontrer la diététicienne en charge de l'élaboration des menus.



La plateforme des données d'État-Civil

Depuis le 1^{er} novembre, la Ville a adhéré au dispositif COMEDEC (COMmunication Électronique des Données de l'État Civil). Il s'agit d'une plateforme d'échanges dématérialisés de données d'État Civil entre les mairies dépositaires des registres de l'État Civil et les destinataires de données d'État Civil (administrations et notaires). Grâce à cette plateforme, à l'occasion d'une demande de pièce d'identité (CNI ou Passeport), auprès de la Préfecture ou d'échanges avec un notaire, si votre ville de naissance est raccordée, vous n'aurez plus besoin de fournir vos actes de l'état civil (naissance, mariage, décès). Pour vérifier si sa commune de naissance est raccordée au dispositif COMEDEC, chaque particulier peut consulter le site :

<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

A noter : toutes les communes qui ont ou ont eu une maternité sur leur territoire sont raccordées à COMEDEC depuis le 1^{er} novembre 2018.



[Valérie LYET]

Conseillère municipale déléguée
aux affaires civiles, aux élections
et au domaine funéraire

"Nos concitoyens réclament une administration de qualité, plus moderne et adaptée à leurs contraintes personnelles. Grâce aux nouvelles technologies aujourd'hui à notre disposition, les collectivités sont en mesure de tendre vers cette attente légitime. La plateforme d'échange COMmunication Électronique des Données de l'État Civil (Comedec) s'intègre parfaitement dans cet élan de dématérialisation attendu par les Charentonnais. Notre ville s'est donc naturellement investie dans ce dispositif profitable à tous les usagers".



GRAND FROID

Soyez prudents

En cas de neige ou de formation de verglas, la vigilance est de mise si vous devez vous déplacer. Les conditions de circulation deviennent rapidement difficiles. Aussi, si vous devez prendre votre véhicule, renseignez-vous sur les conditions de circulation avant de prendre le volant. Mieux encore, si vous le pouvez, privilégiez les transports en commun. De même, les accidents domestiques se multiplient dans ces circonstances météorologiques. Afin de les éviter, pour vous chauffer, pensez à ne jamais utiliser un appareil non destiné à cet usage ni vos chauffages d'appoint à combustion continue.

Par ailleurs, afin d'assurer la circulation des piétons et conformément à l'arrêté municipal du 29 avril 2003,

par temps de neige et de verglas, les locataires et propriétaires riverains des voies publiques doivent casser puis saler ou sabler la glace et assurer le balayage de la neige sur toute la longueur du trottoir se trouvant devant leurs habitations, boutiques et autres.

A NOTER

Hélène Lafoscade Kinésithérapeute pour adultes et enfants - Méthode Mézières Soins au cabinet et à domicile

17, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.78.61.98.

Fabienne Tanguy Kinésithérapeute pour adultes et enfants - Méthode Busquet Soins au cabinet et à domicile

17, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.78.61.98.

Eric Tagayi Kinésithérapeute

1, place Bobillot
Tél. 06.58.38.98.11.

COMMERCE



Eve et ses beautés

Une équipe professionnelle au service de votre beauté vous attend au 33, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny pour vous chouchouter et vous procurer conseils et accompagnement. Eve Carpanedo et son équipe proposent des soins divers :

onglerie, minceur, anti-âge, épilation, soins du visage et du corps, beauté des mains et des pieds, mais aussi du regard (extension et réhaussement de cils, teinture, maquillage permanent etc...). Tous les soins sont mixtes car les hommes ont besoin d'être bichonnés tout autant que les femmes ! L'institut travaille avec des marques françaises, il pratique des promotions mensuelles très intéressantes et offre également des bons cadeaux.

Ouvert le mardi de 10h à 20h, le mercredi et le jeudi de 10h à 19h, le vendredi de 10h à 20h et le samedi de 9h à 19h. www.eveetsesbeautes.com

NOUVEAU

Les soirées créatives de l'atelier des deux mains gauches

Depuis bientôt 3 ans, l'atelier des deux mains gauches propose des créations, des pièces uniques et des cadeaux personnalisés. Dans ses locaux colorés et chaleureux, Cécile Millot confectionne des trousseaux, sacs et autres bijoux. Elle a décidé, depuis peu, d'ouvrir son espace à des soirées conviviales dédiées à la création, dans la perspective de partager son savoir-faire dans la bonne humeur. Chaque 1^{er} vendredi du mois, elle organise ainsi des soirées créatives avec, à chaque fois, un thème donné (scrapbooking, couronne de Noël, cartes de vœux, tissage végétal...). Ses ateliers sont limités à 8 personnes pour permettre de meilleurs échanges et plus d'interactivité. Accompagnée de sa fidèle amie Mimi, elle cherche avant tout à offrir une soirée de détente au cours de laquelle chacun puisse passer un agréable moment et repartir avec un objet réalisé au cours de la soirée.

Prochains ateliers : vendredi 11 janvier sur le thème des cartes de vœux et vendredi 1^{er} février sur le thème du tissage - de 19h à 22h. Participation financière : 35 euros (collation et matériaux inclus) - Réservé aux adultes

Les deux mains gauches - 8, rue du Général Leclerc
Tél. 09.86.31.57.87 et 06.81.29.07.27



STATIONNEMENT

Paiement des FPS : utilisez les horodateurs

Vous avez omis de vous acquitter de votre stationnement payant et vous avez reçu un FPS sur votre pare-brise ? Il existe désormais une solution supplémentaire pour régler rapidement et facilement votre FPS et ne plus y penser ensuite. Il vous suffit de vous rendre à l'horodateur le plus proche situé à Charenton. Cette solution de paiement souhaitée par de nombreux automobilistes a été mise en place par le prestataire du stationnement payant.

Une fois que vous aurez validé le choix n°2, vous n'aurez plus qu'à suivre scrupuleusement les instructions qui apparaissent sur l'écran et à vous laissez guider. A la fin du processus, vous pourrez payer avec votre carte de crédit avec ou sans contact. En trois minutes, ce sera réglé.

VIE ASSOCIATIVE

La 3^e rive

La 3^e rive est un lieu ressource pour la périnatalité, la parentalité et l'adolescence qui s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels. L'association propose des espaces de prévention et de soins, des suivis thérapeutiques, des ateliers pour adolescents, des groupes d'analyse des postures professionnelles ainsi que des formations. Elle se positionne comme une alternative complémentaire aux dispositifs existants proposant notamment un espace d'accueil, d'évaluation et d'orientation gratuit nommé "boussole". Ses domaines privilégiés sont les difficultés parentales, l'adolescence, le désir d'enfant et la prévention précoce des souffrances psychologiques. **Association 3^e Rive - Tél. 06.63.43.59.69**
troisiemerive94@gmail.com

AFFAIRES CIVILES

Recensement de la population

Le prochain recensement se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019 à Charenton. Les personnes concernées recevront un courrier les prévenant de la visite d'un agent recenseur qui viendra leur remettre un formulaire avec code unique permettant d'effectuer les démarches sur internet ou une feuille avec un bulletin individuel par personne en cas d'absence de connexion au domicile. Il y aura au total 9 agents recenseurs : Dorian Biron, Catherine Brulport, Alfredo Chonatte, Gillian Flamant, Patrick Larderie, Danielle Meyrieux, Gérard Niay, Gilles Soilly, Marie-Michelle Talis. Leur photo sera affichée dans le hall des immeubles qui leur ont été affectés afin de faciliter leur identification et ils seront munis d'une carte officielle ! Réservez-leur un bon accueil. **www.charenton.fr**

QUARTIER CHARENTON - BERCY

Des marches exploratoires pour concerter les habitants et usagers

Dans le cadre de la Concertation sur l'opération Charenton Bercy, quatre marches exploratoires ont été organisées le mois dernier pour permettre aux habitants et aux usagers du quartier d'être informés et associés à cette importante opération.

Certains étaient venus avec des questions précises, d'autres voulaient simplement en savoir plus et d'autres encore étaient intéressés par l'analyse délivrée par les urbanistes à ces occasions. Tous s'étaient inscrits pour essayer d'apprendre à décrypter un paysage urbain, parfois si familier qu'il en devient difficile de prendre du recul et d'imaginer les transformations futures. Mois de novembre oblige, ces marches ont eu lieu dans le froid et cela n'a jamais entaché l'enthousiasme des participants. Témoignages.



“
Cette initiative nous a permis d'être associés au projet et de recueillir nos impressions, nos habitudes, mais aussi de créer du lien entre habitants

”

Jean-Claude M. (Quartier Centre)

"Par curiosité, j'ai participé aux deux marches exploratoires. Le sujet m'intriguait, aussi parce que j'ai mes habitudes à Bercy 2, c'est vrai. Mais l'idée de rencontrer des professionnels et d'avoir des explications concrètes sur ces sujets m'intéressait. C'est une chance que de pouvoir s'informer sur des évolutions de sa ville."

Serge C. (Quartier Centre)

"Je n'habite pas le quartier de Bercy, mais j'y vais régulièrement. C'est pourquoi j'étais curieux de mieux appréhender le projet d'aménagement et de savoir si, la concrétisation de cette opération allait correspondre à un vrai changement pour nous".

Nathalie T. (Quartier Liberté)

"Je travaille et habite à Charenton. Ce projet m'intéresse du point de vue de l'ouverture du regard que l'on porte sur la ville. Par exemple, le projet d'aménagement de la passerelle, plus large, arborée et piétonne m'intéresse vraiment. Cet endroit deviendrait plus qu'un lieu de passage."

Gilles M. (Quartier Centre)

"J'ai vraiment apprécié l'approche participative qui nous a été proposée. Cette initiative nous a permis, non seulement d'être associés au projet et de recueillir nos impressions, nos habitudes et nos besoins, mais aussi de créer du lien entre habitants. C'était des petits groupes où l'on pouvait se parler sans pression car, même sans se connaître, nous vivons dans le même environnement et c'est intéressant de voir combien nous ne le vivons pas tous de la même façon. Personnellement, je vis ma ville comme un ensemble et je m'intéresse à ce qui se passe dans le quartier de Bercy où j'ai autrefois travaillé. Le fait de s'interroger ensemble, de connaître de nouveaux points de réflexion et de nous permettre de nous exprimer m'est apparu comme très satisfaisant. Peut-être que ça correspond aussi pour moi à un désir d'avoir une implication dans ma ville."



AUDREY JOSSELIN

Son idée avait germé il y a presque trois ans : aménager un jardin partagé pour faire se rencontrer les gens autour de la nature et d'une activité plaisante. Avec son association "les Semeurs du Pont", Audrey Josselin, une Charentonnaise de 26 ans, a, depuis, œuvré pour la mise en place de ce projet participatif favorisant la végétalisation de la commune. Fruit d'un travail en partenariat avec la Ville, le jardin partagé du square Paul Eluard est né, composé de belles jardinières sur pilotis, de composteurs et d'un point d'eau. Il a été inauguré le 22 septembre dernier, en présence de nombreux habitants du quartier. La jeune présidente est ravie de constater l'intérêt suscité par cette proposition. Radis, salades et plans d'herbes aromatiques ont très vite fait leur apparition dans le jardin, faisant se côtoyer plusieurs générations de Charentonnais. C'est là tout le cœur du sujet : permettre aux habitants de venir cultiver, arroser des légumes et des fleurs dans la convivialité. A ce jour, l'association compte 23 adhérents actifs et déjà 55 sympathisants. Ce jardin partagé, favorisant le développement durable, prendra sans doute son envol à la belle saison, mais déjà s'avère prometteur et vecteur de liens sociaux.

Informations : semeursdupont@gmail.com - www.semeursdupont.fr



STOP PUB

Moins de prospectus dans les boîtes aux lettres

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus et des publicités qui y sont déposés sans être spécifiquement ou nommément adressés à leurs destinataires. Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres pour réduire la consommation de papier, c'est possible ! Des autocollants "Stop Pub" du territoire *ParisEstMarne&Bois* sont mis à la disposition du public à l'accueil de l'hôtel de ville. Pour éviter les déplacements, les particuliers ou les copropriétés ont aussi la possibilité de télécharger des "Stop Pub" sous différents formats sur :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/stop-pub

VENDREDI 25 JANVIER - 20H30

Les liens invisibles

Devenu célèbre par sa maîtrise du mentalisme, Viktor Vincent raconte l'histoire d'une New-Yorkaise retrouvant, le 11 septembre 2001, un livre qu'elle posséda enfant avec, entre autre, le récit d'un paysan ukrainien foudroyé 23 fois en 1868. Digne héritier de Robert-Houdin, le père de la magie moderne, Viktor Vincent livre, avec "les liens invisibles", une expérience intime, visuelle et intrigante pour emporter le spectateur aux frontières du fantastique. Ce spectacle vous émerveillera.



 Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - www.lestheatres.fr - Tél. 01.46.76.67.00
Tarif : entre 39 et 13 euros

VENDREDI 25 JANVIER

La nuit des conservatoires

Par le biais de "petites boîtes à musique", le public charentonnais est invité à déambuler au sein du conservatoire André Navarra et à participer à des cours ouverts, des ateliers et des concerts. "La nuit des conservatoires" est une manifestation nationale dont l'objet est de découvrir les différentes facettes des écoles de musique. L'idée est de proposer un regard décalé, d'offrir un moment festif et surtout la possibilité de se laisser surprendre par la diversité des missions et des champs d'action du conservatoire. Il s'agit de rencontrer les différents acteurs de ce lieu de formation, d'éducation et de pratique artistique mais également ses partenaires et ses publics. A travers un foisonnement d'actions originales, cette 3^e édition à Charenton donne "carte blanche" aux élèves et met à l'honneur la créativité de chacun en valorisant les propositions personnelles et collectives.

 Vendredi 25 janvier - de 18h à 23h - 1, allée des Tilleuls - Entrée libre



LUNDI 17 DÉCEMBRE - 14H

Réunion d'information petite enfance

Une réunion d'information sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle est proposée aux parents et futurs parents. Le service Petite Enfance sera à la disposition des familles afin de répondre à leurs questions. Ces réunions sont indispensables afin de recevoir toutes les informations nécessaires.

Inscription obligatoire :

 petiteenfance@charenton.fr
ou au 01.71.33.51.34

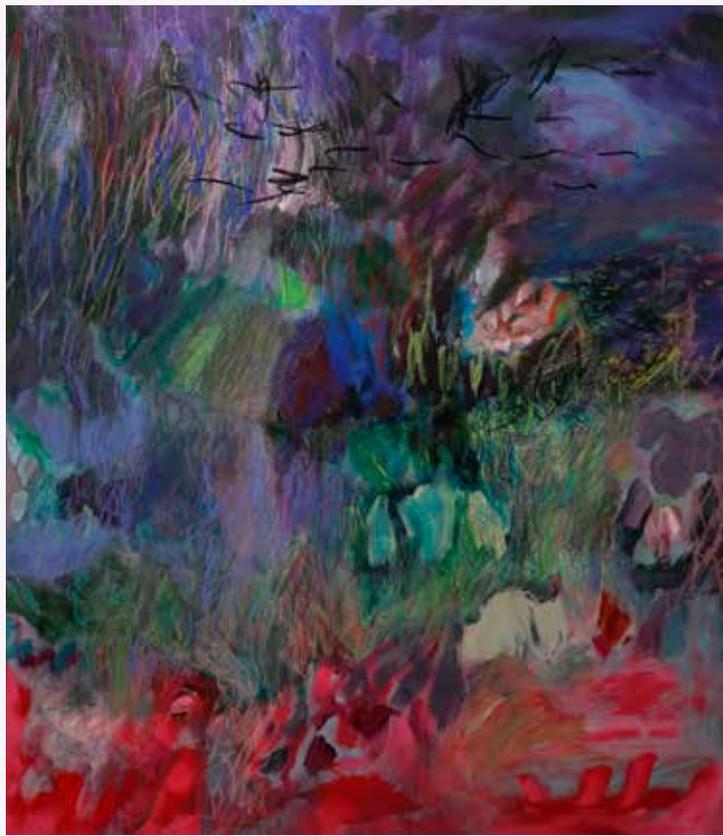
Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - Salle Séguier

DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

66^e Salon de Charenton

Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le Salon de Charenton est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans sa diversité. Peintures, sculptures, photographies, techniques mixtes, gravures, dessins... L'espace Art et Liberté expose des techniques variées mais aussi des univers parfois inattendus. Cette exposition permet la découverte de jeunes talents mais aussi d'apprécier des artistes confirmés, dont les deux invités d'honneur, Véronique Lafont et Benoît Gilardoni. La peinture sera mise à l'honneur avec ces deux artistes dont les œuvres abstraites expriment la poésie dans la sensualité de la matière, dans le rapport subtil entre graphisme et couleur.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais
Entrée libre du mardi au vendredi
de 13h à 18h et le samedi 10h à 12h et 13h à 18h.
Vernissage le jeudi 17 janvier à 19h
Visite commentée le jeudi 31 janvier à 13h
(entrée libre)



© Véronique Lafont

BEAUX LIVRES

Le cantique des oiseaux

Dans cet ouvrage, deux séries de sept estampes à l'eau-forte réalisées par Sylvie Abélanet sont présentées, accompagnées par des extraits du recueil de poèmes "Le Cantique des Oiseaux" de Farid od-din 'Attâr écrit à la fin du XII^e siècle, traduit par Leili Anvar (Diane de Selliers éditeur, 2012). L'artiste, aussi directrice de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, propose ici un travail sensible inspiré d'un procédé qu'utilisait Nicolas Poussin pour construire des boîtes optiques dans lesquelles il préparait l'organisation spatiale de ses tableaux.

Le Cantique des Oiseaux
Sylvie Abélanet - Oupé éditions - 28 euros



LUNDI 17 DÉCEMBRE À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.

 **Hôtel de Ville - 48, rue de Paris**



★ Agenda ★

Chants d'hiver

Samedi 15 décembre à 20h

★ Chapelle de Conflans
5, rue de l'Archevêché

Le conservatoire municipal de musique de Charenton présente le concert des chorales qui se tiendra le samedi 15 décembre à 20h à la chapelle de Conflans. Enfants, adolescents et adultes seront réunis pour insuffler au public quelques notes de douceur et de légèreté en interprétant des chants d'hiver. L'entrée est libre, sur réservation au 01.46.76.68.00.



"Ecris ta lettre au Père Noël"

Remise des prix - Samedi 22 décembre à 14h

★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Les enfants de 3 à 8 ans ayant participé au jeu-concours "Ecris ta lettre au Père Noël" en dessinant puis en glissant leur création dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'Hôtel de Ville sont invités à la remise des prix le samedi 22 décembre à 14h à l'espace Toffoli. En amont de cette journée de fête, un jury de lutins du Père Noël aura désigné la plus belle lettre dans chaque catégorie d'âge (3 à 5 ans et 6 à 8 ans). Chaque 1^{er} prix dans chaque



catégorie recevra un cadeau d'une valeur de 100 €.

Des récompenses seront attribuées aux 10 premiers gagnants de chaque catégorie, présents à la remise des prix.

Bourse au permis

Date de retrait des dossiers du 15 au 30 janvier 2019

★ Service Médiation Prévention - 6, place Henri d'Astier
Tél. 01.71.33.51.24 - mediation-prevention@charenton.fr



Pour favoriser l'accès des jeunes Charentonnais au permis de conduire, le service Médiation Prévention relance le dispositif "bourse au permis de conduire". Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas les moyens de financer eux-mêmes leur

permis. Le principe est simple : la Ville participe financièrement à la formation de jeunes candidats au permis de conduire, sélectionnés selon des critères de ressources, de motivation et d'engagement citoyen. Pour se voir attribuer cette bourse, les jeunes devront remplir certaines conditions d'attribution qui leur seront précisées sur place. Il leur est également demandé un engagement citoyen d'une durée de 35h dans un service municipal, en contrepartie de cette aide financière.

Vendredi 14 décembre

Déjeuner solidaire • 11h

★ Espace restauration de la patinoire, place Aristide Briand

Ouverture de la patinoire • 17h

★ Place Briand

Samedi 15 décembre

Speaking Coffee • 10h à 12h

Tous les samedis (sauf le 29 décembre)

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Déjeuner solidaire • 11h

★ Espace restauration de la patinoire, place Aristide Briand

Tourbillon • 15h30

Atelier d'éveil corporel par la Compagnie Miss O' Youk

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Atelier à vocation philosophique pour enfants • 17h à 18h15

Egalement le samedi 12 janvier

★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Lundi 17 décembre

Ouverture des candidatures aux élections du Conseil municipal des Jeunes • 10h

Jusqu'au 4 janvier 2019

★ 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.52
jeunesse@charenton.fr

Mardi 18 décembre

Scènes d'élèves "Music and lights" • 19h

★ Conservatoire de musique André Navarra - 1, allée des Tilleuls
Tél. 01.46.76.68.00

Mercredi 19 décembre

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Tous les mercredis

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Atelier de jeu d'échecs • 17h à 19h

Egalement le mercredi 9 janvier

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Conseil municipal • 19h

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Vendredi 21 décembre

Café Alzheimer • de 15h à 17h

★ Accueil de jour "les 4 vents"
26, rue Gabriel Péri - Tél. 01.48.72.87.82

Mercredi 2 janvier

Début de l'opération "pièces jaunes" en faveur de l'association "ensemble contre la leucémie" • 10h

Cette année, la collecte des pièces jaunes s'effectue au 8, rue du Général Leclerc, à l'atelier des deux mains gauches - jusqu'au 9 février

★ Atelier "Les deux mains gauches"
8, rue du Général Leclerc

Mercredi 9 janvier

Concert Mayra Andrade • 20h30

★ T2R - 107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Vendredi 11 janvier

Permanence CAUE • 9h à 12h

Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement

★ Service urbanisme - 49, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.65
urbanisme@charenton.fr

< AGENDA >

Vœux du Maire aux seniors • 14h30

★ Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Renseignements - Tél. 01.45.18.36.18

Dimanche 13 janvier

BP Zoom - Mélange 2 temps (clown) • 16h

Dès 8 ans. 4 € à 11 €
★ T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Mardi 15 janvier

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance le jeudi 17 janvier de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris
Tél. 01.46.76.50.00

Mercredi 16 janvier

Vœux aux anciens Combattants • 12h sur invitation

★ Espace Toffoli
73, rue de Paris

Samedi 19 janvier

Braderie de livres • 10h à 18h

Bibliothèque pour tous
146, rue de Paris
Tél. 01.41.79.40.52

Conte musical "la Mer" • 15h30

★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Concert Souchon / Voulzy et Ateliers Rock • 19h30

★ Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.52

Samedi 26 janvier

Danse autour des livres • 15h30

★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Lundi 28 janvier

Début des élections pour le prochain mandat du Conseil municipal des Jeunes • 10h

★ Collèges la Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre

Jeudi 31 janvier

Visite commentée du 66^e Salon de Charenton • 13h

★ Espace Art et Liberté
3, place de la Coupole
Tél. 01.46.76.68.14

Samedi 2 février

Gala du Lions Club • 19h30

Soirée Black and White
★ Espace Toffoli
73, rue de Paris

Dimanche 24 février

35^e Foulées charentonnaises • 8h30

Pensez dès maintenant à retenir cette date et à vous inscrire dans la catégorie de votre choix sur le site www.protiming.fr

Vos Ateliers

Samedi 15 décembre

Stage Modèle Vivant • 10h à 13h

Autre stage de modelage Modèle vivant
• 14h à 19h

Autre stage de photographie

• 17h30 à 19h30

Autre stage de peinture acrylique/huile

le 16 décembre • 10h à 17h

★ Les Ateliers d'Art de Charenton
4, rue de la Mairie
ateliersartcharenton@gmail.com

Atelier dessin avec modèle • 15h à 18h

Minuit Mardi

★ Maison des artistes
9 place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86
www.mandorla.net

Atelier d'expression corporelle et de danse • 16h30 à 19h30

Ouvert à tous. Prix libre.
Réservation conseillée :
collectifstc@gmail.com
★ Super Théâtre Collectif
86, rue de Paris - Tél. 01.43.96.21.05

Dimanche 16 décembre

Dimanche artistique • 14h à 18h

Animations artistiques et créatives.
Tous les dimanches
Enfant 30 € / Adulte 35 € (matériel compris, goûter offert)
★ Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Lundi 17 décembre

Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et de créativité • 17h à 18h30

Enfants : 29 € - Adultes : 39 €
Matériel fourni.

Egalement le 19 • 16h à 17h30,

les 15 et 22 • 10h30 à 12h,

les 7, 14 et 21 janvier • 17h à 18h30

et les 16, 23 et 30 janvier • 16h à 17h30

★ L'Atelier de Charenton
33, rue Gabrielle.
contact@atelierdecharenton.com

Du 24 décembre au 4 janvier

Les Bulles' Arts • 14h à 18h

Enfant 30 €/jour - Adulte 35 €/jour
(matériel compris, goûter offert)

★ Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Semaine du 24 décembre

Stages de peinture et de créativité

De 33 € à 140 € selon nombre de jours
Egalement du 2 au 4 janvier

★ L'Atelier de Charenton
33, rue Gabrielle.
contact@atelierdecharenton.com

Lundi 7 janvier

Atelier dessin peinture • 15h à 17h15

28 € - Trimestre 260 €
Egalement • 19h à 21h : 25 €
Trimestre 220 €

Autre stage de peinture aux pigments le 19 • 15h à 18h 45 euros - Minuit Mardi

★ Maison des artistes
9, place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86
www.mandorla.net

Permanences

Les élus à votre rencontre
le samedi matin

★ au marché du centre

Les samedis 15 décembre, 12 et 19 janvier

★ à la Coupole

Le samedi 15 décembre

CHARENTON DEMAIN
Charenton, durable



L'année 2018 avait été placée par nos soins sous le signe du développement durable.

Fort du succès du Contrat de performance énergétique sur les bâtiments publics, un dispositif similaire concernera prochainement l'éclairage public et la signalisation tricolore sur voirie. A la suite de travaux, une réduction de 20 % des consommations et une baisse de notre facture énergétique sont escomptées. L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et le Conseil

d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement (CAUE) organisent des permanences gratuites en mairie pour aider les particuliers dans le cadre de travaux de rénovation à vocation énergétique.

Charenton a été parmi les premières villes du territoire ParisEstMarne&Bois à développer le tri des bio-déchets dans les écoles élémentaires et à fournir des composteurs aux particuliers. De plus, une collecte en apport volontaire des bio-déchets est désormais possible aux entrées de notre marché aux comestibles.

Financement de 3 stations Velib, aide financière pour l'acquisition de 77 vélos à assistance électrique, achat de véhicules non polluants par les services municipaux, autorisation donnée à une start up de déployer ses scooters électriques en ville, telles sont les mesures mises en œuvre au fil des derniers mois en matière de mobilité. Désormais, la gratuité du stationnement résidentiel s'applique pour les véhicules électriques tout au long de l'année et pour les voitures classiques en cas de pic de pollution.

Pour renforcer la biodiversité, les espaces verts ne sont plus traités avec des produits phytosanitaires. Une médaille d'or vient d'être attribuée au miel issu des premières récoltes du rucher de l'île Martinet. Un jardin partagé a été ouvert en partenariat avec une association locale en septembre au square Paul Eluard. La végétalisation des îlots urbains et l'embellissement des squares municipaux avec notamment la rénovation prochaine du parc de Conflans renforcent la présence de la nature en ville. La commune a mis en œuvre un programme de sensibilisation au développement durable en direction des scolaires et une journée, pour le grand public, dédiée à ce thème et dont la seconde édition aura lieu mi-2019.

Enfin, l'opération de renouvellement urbain du secteur Bercy permettra l'émergence d'un éco quartier avec des bâtiments innovants, de nouveaux espaces verts et des liaisons douces.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT
Sécurité et Prévention

Mettre autour d'une table (presque) tous les intervenants dans un domaine est une très bonne chose pour avoir une vision globale. Mais lorsque les thèmes abordés ne sont pas travaillés entre deux réunions, la séance plénière devient... presque inutile. Dès la réunion terminée, chacun continue à faire, bien ou mal, sans concertation, sans apprendre de l'autre. C'est le constat que nous avons fait lors de la seule séance organisée en 2018 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Nous avons regretté l'absence de coordination et l'inexistence de groupes de travail spécifiques permettant d'approfondir des problématiques telles que les troubles de voisinage, les violences entre bandes ou encore la prévention des cambriolages. Cette instance est importante. La réunir est une première étape vers une prise de conscience que la prévention est un volet majeur de la politique de sécurité d'une ville. La prévention ne s'improvise pas. Elle est le fruit d'une connaissance des protagonistes, d'une concertation avec les parties au problème et de tentatives de médiation.

Elle permet de créer du "vivre ensemble" et aux forces de l'ordre de se consacrer à des missions plus graves que celles qui auront pu être évitées. L'exposé réalisé durant ce Conseil a été révélateur d'actions conduites dans cette direction, mais de manière isolée, sans collaboration des acteurs les uns avec les autres. Nous souhaiterions donner à ces rencontres une réelle mission : être à la fois la source de l'information pour chacun des participants et, par le travail préalable en commission, être le lieu de proposition et de coordination des actions de prévention à mettre en place.

Gilles-Maurice Bellaïche
Conseiller municipal de Charenton-le-Pont
Président du groupe des élus "Charenton Avant Tout !"
www.gillesmauricebellaiche.net



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
La maternelle avant six ans : un nouveau cadeau au privé

C'est en janvier que doit être votée la loi abaissant de six à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire. Une bonne mesure ? Un trompe-l'œil : 97,8 % des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés. Cette loi ne concernera donc que 26 000 écoliers. Pourtant, elle risque de coûter cher aux municipalités et de rapporter gros aux écoles privées sous contrat. Actuellement, les mairies leur versent un forfait communal équivalent à la dépense engagée pour chaque élève du public dans la ville. Désormais, ce forfait pourrait aussi être payé pour chaque enfant entre trois et six ans scolarisé dans le privé. Et la ville de Charenton complète ce forfait communal au delà de ce que la loi exige. Nous nous opposons à cet énième cadeau au privé alors que l'enseignement public est en déshérence. Il est temps d'inverser les priorités.

Émilie Bertrand

Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr/>



CHARENTON AMBITION

Nous sommes tous destinés à devenir l'aidant d'un parent nous retrouvant ainsi désigné "de fait" par le pouvoir médical comme la personne de confiance, l'interlocuteur. Sans l'avoir cherché, ce proche utile va être en charge de l'organisation de la vie quotidienne et des aménagements administratifs. Constatant que les proches aidants pallient l'absence de professionnels de santé, de place dans les différentes institutions voire l'absence d'institutions compétentes pour accueillir les personnes devant faire l'objet d'un accompagnement spécifique, il devenait urgent d'agir en faveur des aidants et reconnaître leur "rôle". Une proposition de loi a été déposée au Sénat le 12 juin 2018 puis présentée en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale le 26 octobre dernier. Elle vise à favoriser la reconnaissance des proches aidants : un enjeu social et sociétal majeur.

Chantal Gratiet

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 16 décembre

PHARMACIE BERCY 2

10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.

Dimanche 23 décembre

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

Mardi 25 décembre

PHARMACIE MONDOT

2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.

Dimanche 30 décembre

GRANDE PHARMACIE DE SAINT-AURICE

7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

Mardi 1^{er} janvier

PHARMACIE NUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 6 janvier

PHARMACIE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 13 janvier

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 20 janvier

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Dimanche 27 janvier

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Airelle DUROCHAT BARDET • Ambrine COZ BENARDAIS • Matis RAGENARD • Nina ZAGDOUN • Adam DELZONGLE • Cléa IMBERT • Louis IMBERT • Esther XU • Mia VOLDOIRE • Astan KANTE • Djita SAMAKÉ • Swann ROUIL • Iris LUCIDE • Lilwenn TOUMI POTTIER • Anaïs CALON PERNOT • Naomi MACIA • Evan VINDEK • Joshua BAROUK • Samuel FOUART • Shilo ATTALI • Andie EL BAZ • Romane BENICHOU • Milan BOGDANIC SENDIN • Emma DELATY • Clara DOMENECH • Hannah BITON • Ilyas ERRAS • Yiana LANDRY • Clément LESELLIER PETIT • Alex MILOVANOVIC • Assanatou DIALLO • Naomi ZRIBI • Samuel REYMOND • Sofia MENIA • Anis MENIA • Sacha NABET BARRETO •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Mireille DUBOIS et Maurice MONTORO • Hélène HUYNH et Minh Dang Khoi NGUYEN •

Décès

Avec nos sincères condoléances

Guy TENENBAUM-LE BOURRE • Anne RENOUX veuve LEPERE • Monique PAGNERRE veuve CHATELAIN • Sahmur ELÜSTÜ veuve ALT • Alain SOULARUE • Marc BERROS • Brana LEYER veuve KURTZ • Jacqueline TABET veuve LÉVY • Maxime OLIVERO • Jacques LACOUTURE •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en décembre 2002 : de décembre 2018 à mars 2019
- Ceux nés en janvier 2003 : de janvier 2019 à avril 2019
- Ceux nés en février 2003 : de février 2019 à mai 2019.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

Disparitions de Janine Chauvin et d'Albert Duprat



Nous avons appris le décès de Janine Chauvin en octobre dernier à l'âge de 92 ans. Cette Charentonnaise avait succédé à Jacqueline Gudin à la présidence de la société d'Histoire et d'Archéologie de 2004 à 2009. Curieuse, éprise de culture et de généalogie, Janine Chauvin était soucieuse de contribuer au rayonnement de la ville à travers les activités de l'association et la publication du bulletin consacré à l'Histoire et l'Archéologie du territoire. A sa famille et ses proches, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.



Une autre personnalité charentonnaise nous a quittés, Albert Duprat. Il avait participé en 1987 à la fondation de la section Italie "Borgo Val di Taro" avec Philippe Millot, Luigi Caridinali et Lidia Mantovani. Très impliqué dans les activités de l'association, et notamment dans ses fonctions de trésorier, Albert était toujours prêt à donner un coup de main, avec simplicité et bonne humeur. A sa famille et ses proches, *Charenton magazine* adresse ses respectueux sentiments.

Charenton
Événement

DU 14 DÉCEMBRE 2018 AU 6 JANVIER 2019

PATINOIRE EN PLEIN AIR • PLACE BRIAND

Charenton sur glace

